Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 7

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Prix du miel en 1954

Prix du miel : Les prix restent les mêmes que l'an dernier : Par 100 kg. Fr. 6.20. Prix de détail : Fr. 7.25 net.

La Romande à Fribourg, les 29 et 30 mai

Depuis près de 20 ans, les apiculteurs romands n'étaient pas revenus à Fribourg pour y tenir leurs assises. Dans le but d'augmenter la participation, l'Assemblée des délégués, qui se tient habituellement à Lausanne, fut fixée à Fribourg, coincidant avec l'Assemblée générale, la fête proprement dite. L'essai tenté fut-il concluant, nos délégués nous le diront au printemps prochain.

Le samedi 29, notre comité tient une courte séance dès 9 heures.

A midi, au restaurant des Grands Places arrivent vétérans et délégués. Nos vénérables furent reçus et fêtés comme ils le méritaient. Notre collègue L. Loup sut par quelques paroles bien senties leur exprimer nos sentiments de respect, de reconnaissance et d'admiration pour leur activité et leur fidélité à la S.A.R. Ils pourront lire dans la tranquillité familiale les mots heureux qui leur furent adressés, et qui accompagnaient le souvenir remis. Après un repas fort bien servi, l'atmosphère éait toute de gaîté. Mais il fallut quitter rapidement ces lieux hospitaliers pour se rendre à l'Université où avait lieu l'Assemblée des délégués.

Nous n'en dirons que quelques mots, vu que vous en trouverez un reflet précis par le procès-verbal dans un prochain numéro de notre Journal.

Monsieur Paul Meunier, notre président, ouvrit la séance par les salutations d'usage. Il souligna et salua les représentants de l'autorité, les délégués des sociétés sœurs. Monsieur A. Lehmann, président de la V D S B, en particulier et Minoli représentant la société tessinoise. Puis, il donna lecture de son rapport annuel dont vous pouvez prendre connaissance à la page 204. Ce rapport fut salué par des applaudissements et admis sans opposition.

En ce qui concerne les finances, vous avez lu le rapport de la fiducière Mandatariat ainsi que celui de la commission de gestion, aussi, est-ce sans observation que les comptes de l'année 1953 furent admis, ainsi que le budget pour l'année en cours.

Trois membres du comité passaient en réélection, ils furent réélus pour 3 ans.

Il s'agissait ensuite de compléter le jury du concours de ruchers à la suite de la démission de M. Ruckstuhl. M. Fortuné Ridoux de Fribourg fut désigné. Le suppléant M. Ami Porchet, qui eut été un membre du jury compétent dut céder sa place à un non moins apprécié apiculteur fribourgeois. Ainsi, notre jury de concours est composé d'un vaudois M. Auguste Gonet, d'un fribourgeois M. Ridoux et d'un 3e membre qui sera désigné par les sections valaisannes qui concourent. Le suppléant reste M. A. Porchet.

La coopérative romande des miels donna lieu à une discussion longue et intéressante, mais comme le terrain avait été déblayé par le comité, il ne fut retenu que les questions sur lesquelles des divergences de vues existaient encore. Ce nouvel organisme qui aura pour but d'assainir le marché des miels du pays, d'en faciliter l'écoulement, demande que l'étude en soit poursuivie. N'en feront partie que les apiculteurs qui s'intéresseront matériellement, c'est-à-dire financièrement à sa création. L'assemblée se rangea à cette ma-

nière de voir. Enfin, les délégués demandèrent de protester auprès des services fédéraux compétents contre l'expression abusive, pourtant admise par le commerce, de « miel artificiel ».

L'ordre du jour épuisé, notre président qui dirigea les débats avec sa bonne maîtrise habituelle, se plut à reconnaître que l'assemblée des délégués avait eu une tenue digne des apiculteurs romands. Après avoir remercié, il leur donna rendez-vous à 19 h. 30 à l'Hôtel suisse pour le banquet et la soirée récréative.

Soirée à l'Hôtel suisse

La grande salle de l'Hôtel suisse eut quelque peine à loger tout le monde. Le repas, dont le menu était fort alléchant, fort bien servi, régala chacun, même les appétits les plus exigeants. Au dessert, M. Meunier salua la présence de M. le président du Grand Conseil et celle de M. Quartenoud, conseiller d'Etat, puis céda la parole à M. Fortuné Ridoux, instituteur qui présida la partie récréative avec un brio remarquable. Nous dirons simplement que tour à tour nous eûmes le plaisir d'entendre M. Quartenoud, conseiller d'Etat, ami des Agriculteurs et leur dévoué défenseur, puis M. Ed. Blanc, président du Grand Conseil. Après M. Lehmann, président de la V D S B et de la Féd. des sociétés suisses d'Apiculture, apporta le salut des apiculteurs de la suisse alémanique et le représentant de la Soiété tessinoise M. Minoli s'exprima en un vibrant et enthousiaste message et apporta les salutations des apiculteurs tessinois.

Puis, le groupe folklorique des « Krotzerans », sous l'habile direction de M. Louis Dietrich, nous charma par ses chants et ses danses ; disons simplement que ce fut une soirée réussie en tous points et nous exprimons notre reconnaissance au comité d'organisation qui, désirant que nous emportions de Fribourg non seulement un bon souvenir, nous offrit à chacun un cadeau : cendrier en céramique, aux armes de la Romande.

La journée du dimanche 30

Les participants, après culte et messe, se retrouvèrent à l'Université dans la même salle que la veille pour l'Assemblée générale. Brève, elle le fut, car nous eûmes l'honneur et le plaisir d'entendre deux orateurs de choix.

Ce fut tout d'abord M. Ducoterd, conseiller d'Etat du Département militaire qui loua les apiculteurs suisses de faire de notre pays une terre comparable à celle de Chanaan où coulait le lait et le miel. Fin diseur, M. Ducoterd fut longuement applaudi. Puis, présenté par son ancien élève M. Joseph Dietrich, nous eûmes l'avantage d'entendre et pour ainsi dire de boire les paroles de M. Castella, professeur à l'Université. Historien de grand mérite, érudit, orateur, ce fut un régal, de par sa bouche, de vivre l'histoire de Fribourg avant et depuis son entrée dans la Confédération.

Chaleureusement ovationné, puis remercié par M. Meunier, M. le professeur Castella nous fit les honneurs d'une visite de l'Université de Fribourg, moderne, spacieuse, magnifique, digne des grands professeurs qui l'honnorent.

Le temps passe et déjà les cars et les autos sont là qui doivent nous emmener à travers la campagne fribourgeoise. Le temps splendide dont nous fûmes gratifiés compléta notre plaisir, et vers 13 heures, nous étions déposés dans la charmante cité de Bulle.

La grande salle de l'Hôtel de Ville n'était pas trop vaste pour donner place à l'imposante masse des apiculteurs et au gré de ses préférences, nous prîmes place en attendant un repas qui de part sa qualité et sa quantité combla d'aise nos estomacs de gourmets. Atmosphère de gaîté, de satisfaction, c'est dans cette agréable ambiance que nous quittons à regret Bulle pour le retour à Fribourg. Puis, c'est la fin de deux belles journées. Encore le verre de l'amitié, puis la séparation. Merci, chers amis de Fribourg, pour votre hospitalité si généreuse et si cordiale. *A. Valet*

Rapport du président

Assemblée des délégués des 29 et 30 mai 1954, à Fribourg

Messieurs les Délégués,

Le Comité central a estimé devoir dissocier de l'assemblée des délégués la réception des vétérans afin de lui permettre de les recevoir plus intimement et plus dignement.

Notre préposé M. Loup, leur a adressé les meilleurs compliments en leur remettant le traditionnel souvenir de la Société Romande d'Apiculture et en les invitant à assister à cette assemblée.

Chers Vétérans, laissez-moi vous dire encore une fois combien nous avons eu de plaisir à vous saluer et à déjeuner en votre aimable compagnie.

Je vous exprime toute notre reconnaissance pour votre fidèle attachement car durant votre longue activité apicole, vous avez cherché à maintenir forte notre association et apporté votre judicieux concours au recrutement de jeunes apiculteurs dignes de vous succéder.

Je formule donc de bons vœux pour que la Providence veuille bien vous réserver d'heureuses années au sein de vos familles et d'agréables moments auprès de vos ruchers.

Malheureusement, l'impitoyable faucheuse nous a ravi de fidèles sociétaires et ce n'est pas sans émotion que nous avons appris le décès, le 23 février dernier, de notre Président d'honneur, M. Arnold Mayor, âgé de 87 ans.

Arnold Mayor a été président de la Société Romande d'Apiculture de 1915 à 1933 et c'est avec dévouement et compétence qu'il assuma ces fonctions. C'était un apiculteur courtois qui par ses séjours et ses nombreux voyages à l'étranger avait eu l'occasion de s'instruire et de compléter ses connaissances apicoles déjà très étendues.

Arnold Mayor, doué de brillantes qualités, d'un bel esprit d'initiative, a rendu d'utiles services aux apiculteurs et a déployé à la tête de notre Fédération une activité apicole intelligente et appréciée.

A la famille de ce cher membre d'honneur et à toutes celles des membres qui nous ont quitté pour un monde meilleur, nous présentons nos sentiments de vive sympathie et pour honorer leur mémoire, je vous prie, MM. les délégués, de bien vouloir vous lever.

Quoique 1953 fut une année de misère pour l'apiculture l'effectif de notre Fédération qui est actuellement de 5680 membres s'est maintenu à quelques unités près.

Je remercie les comités qui ont fait l'impossible pour recruter de nouveaux membres et pour maintenir l'importance de leur section et j'invite tous les délégués à faire une intense propagande de manière à rallier tous les apiculteurs qui méconnaissent encore tous les avantages qu'ils peuvent retirer de notre association.

Conformément à nos dispositions statutaires j'ai reçu 43 rapports de sections pour l'exercice 1953 ; manquent les rapports de 3 sociétés.

La diligence de ces 43 comités est toujours appréciée; c'est avec intérêt qu'il est pris connaissance du travail exécuté dans chacune de nos sections. Ici, je tiens tout particulièrement à féliciter les sociétés de Bagnes et d'Entremont qui ont fusionné, certain que cette union rendra toujours plus prospère l'élevage des abeilles dans ces deux vallées.

Je me permets même de souhaiter que cette louable décision soit un exemple pour une ou deux de nos petites sociétés qui auraient certainement tout avantage à se rapprocher des sections voisines pour mieux sauvegarder les intérêts des apiculteurs car, dans les circonstances actuelles, seule l'union fait la force.

Le Comité Central a tenu 7 séances et le bureau s'est réuni à 7 reprises également.

De plus, vos représentants ont assisté à Berne sous les auspices du Département fédéral de l'Economie publique, Service de l'agriculture, à deux conférences pour examiner avec les importateurs la question de la prise en charge des miels de la récolte 1952. Je ne reviens pas sur ces importantes délibérations vu que par la voie de notre journal M. P. Zimmermann, notre compétent secrétaire, vous a renseigné objectivement sur le résultat de ces entretiens. Ces derniers ont été parfois pénibles, mais nous ont tout de même permis d'obtenir que ces stocks de miels soient payés 6 fr. le kg. alors qu'au début de nos délibérations les offres étaient de 5 fr. 20 le kg.

Le concours de ruchers attribué en 1953 aux Sections de Bière, Côte Vaudoise, Nyon et Genève a été affronté par 11 concurrents ; je les félicite pour les résultats obtenus en accordant à M. Quadri de la Section de Nyon une mention spéciale pour un rucher dont la présentation est un modèle du genre.

C'est avec un plaisir mêlé d'orgueil que nous recevons de divers côtés des félicitations pour la bonne tenue de notre « Journal Suisse d'Apiculture » tant au point de vue littéraire qu'au point de vue de son impression.

Notre service des annonces est toujours plus utilisé par la clientèle intéressée ; voici quelques chiffres qui illustreront mes affirmations :

Rendement brut des annonces en 1945	Fr. 5 143.—
Rendement brut des annonces en 1947	Fr. 5 917.—
Rendement brut des annonces en 1949	Fr. 7 558.—
Rendement brut des annonces en 1951	Fr. 10 264.—
Rendement brut des annonces en 1953	Fr. 9 261.—

Cette situation engage toujours plus votre Comité à veiller au développement croissant de notre organe corporatif qui est et doit rester l'âme de notre association et le lien entre ses membres.

Dans le cadre de la Fédération des Sociétés Suisses d'Apiculture notre activité s'est exercée sur :

1. le contrôle des cires gaufrées : Tous les fabricants qui font de la réclame dans les journaux apicoles suisses devaient envoyer un échantillon de cire gaufrée à M. Vomsattel, caissier de la VDSB à Viège, chargé de ce contrôle qui comprend :
   a) le module des cires gaufrées,
   b) le nombre de feuilles au kg.,
   c) la vérification des feuilles : laminées ou fondues,
   d) obtenir des fabricants que tous ces renseignements figurent dans leur réclame.

Pour le moment, une partie seulement des fabricants a répondu favorablement à notre requête. On en conclut qu'une entrevue doit être envisagée entre le Comité de la Fédération Suisse et les fabricants pour obtenir si possible satisfaction, d'autant plus qu'une certaine divergence réside dans le mode de déterminer le nombre de cellules au dm^2.

Par la voie de notre Journal vous avez appris que nous avons dû enlever notre « Musée apicole romand » du Musée agricole du Champ de l'Air, pour cause de démolition.

Nous avons trouvé une place à Berne au Musée d'histoire naturelle où une salle est mise à la disposition de l'Apiculture suisse. Ainsi, tout le matériel, ou à peu près, qui se trouvait au Champ de l'Air, a pris le chemin de Berne. Nous y avions un matériel intéressant, ainsi un extracteur 1870, en bois, 16 ruches de troncs d'arbres, de paille, de bois, cylindriques ou rectangulaires, des ruches vaudoises, valaisannes, lucernoises, de Ribeaucourt et Gelieu, 19 espèces d'enfumoirs et du matériel divers, outils, rayons, etc., etc.

Cette nouvelle salle d'exposition sera inaugurée dans le courant du mois de juin.

Nous invitons vivement les apiculteurs, les Sections qui se rendront en promenade ou pour affaires à Berne de ne pas manquer de visiter cet intéressant Musée d'histoire naturelle.

Je profite de l'occasion pour prier les apiculteurs qui auraient du matériel digne d'enrichir nos collections de bien vouloir nous le signaler.

La biliothèque agricole du Champ de l'Air a également remis à notre bibliothèque 629 volumes, revues et brochures se rapportant à l'apiculture. C'est avec plaisir que nous avons constaté qu'un certain nombre de ces volumes proviennent de l'éminent apiculteur vaudois que fut Louis Forestier.

Notre dévoué bibliothécaire M. Dietrich procédera prochainement au triage de toute cette littérature apicole et renseignera au moment utile, les sociétaires sur la valeur des volumes qui prendront place dans les rayons de notre bibliothèque ainsi enrichie.

L'exposition Nationale Suisse d'Agriculture ouvrira ses portes à Lucerne du 16.9.54 au 11.10.54.

La Fédération des Sociétés Suisses d'Apiculture a été officiellement invitée à participer à cette exposition et un stand sera aménagé où figureront les miels du pays, le matériel apicole, la littérature, les travaux du Liebefeld, etc.

Le coût primitif de ce stand de 295 m² était de l'ordre de 40 000 fr. Votre comité n'a pu accepter une dépense aussi élevée ; aussi celle-ci a pu être ramenée à 17 000 fr., somme qui sera supportée par chaque fédération au prorata du nombre de ses membres.

La journée officielle des apiculteurs suisses aura lieu à l'occasion de l'assemblée générale de la Société des Amis des Abeilles les 25 et 26 septembre. Un avis paraîtra dans notre journal, au moment opportun avec tous les renseignements nécessaires. Je me fais un devoir d'inviter chaleureusement les apiculteurs à cette importante et instructive manifestation nationale et les engage à réserver si possible les journées officielles des apiculteurs et à s'y rendre nombreux.

Suivant les dispositions qui découlent des Statuts de la Fédération des Sociétés d'Apiculture votre Comité a décidé de soutenir financièrement la Section Apiculture du Liebefeld, afin que cet institut puisse continuer à faire gratuitement les analyses d'abeilles pour déceler les maladies, les empoisonnements par les traitements antiparasitaires et examiner toujours plus profondément la question pollinique des miels, soit, en un mot rendre les plus grands services à l'apiculture suisse.

Je m'excuse de raccourcir mon rapport et peut-être de ne pas parler des questions administratives et autres, mais tout à l'heure l'importante question de la coopérative des miels et des centres de ramassage sera soumise à vos délibérations et je vous ferai à nouveau un succinct exposé.

Les piètres récoltes de l'année 1953 n'ont certes pas encouragé nos mouchiers et nombre de ceux-ci ont enregistré avec amertume des déboires suivis de pertes parfois sensibles.

Messieurs les Délégués, malgré les difficultés résultant du manque d'apport, les ravages occasionnés par les maladies, les dégâts causés par les traitements antiparasitaires, la concurrence faite sur les marchés par l'importation massive de miels étrangers, etc., nous ne devons pas désespérer.

Au contraire, il faut une fois encore nous mettre résolument à la tâche en nous inspirant bien de cette vérité inéluctable que le résultat que nous recherchons dépend d'abord des apiculteurs eux-mêmes, de la cohésion dont chacune de nos sections doit faire preuve sur le plan local et de la confiance que vous voudrez bien accorder à votre Comité Central pour lui permettre de travailler intelligemment afin de rendre toujours plus prospère notre chère « Romande ».

Aussi, conscient d'avoir cherché à remplir au mieux la tâche que vous nous avez confiée, j'invoque respectueusement la Providence pour qu'elle vous accorde bien du bonheur et la joie de retirer quelques belles hausses de vos ruchers.

P. MEUNIER.

Aux vénérables de la S.A.R.

Mesdames, Messieurs,

Mon rôle aujourd'hui est de vous accueillir au nom de notre grande famille apicole, mais ne me demandez pas, vous à qui je livre modestement ce chant de reconnaissance, pourquoi vos compagnes de route désirent se dégager de leurs habitudes de vous convier en cette docte assemblée.

Les dés seront jetés au cours de cette année. Ils rythmeront pour l'avenir le rituel de l'hommage qui vous est dû et qui vous honore. La pente que vous avez gravie chaque jour pendant un demi-siècle pour les aînés, 35 ans pour les plus jeunes ne fut pas parcourue sans des joies ou des déceptions.

Promenons-nous ensemble, le voulez-vous, chers vétérans, dans l'enchantement des jours heureux pour y relire votre vie. Cette vie d'apiculteur que vous avez rêvé belle, quoique nous sachions tous comme s'en vont les années.

Aimiez-vous les sapins géants aux couleurs sombres et songiez-vous à leurs pieds dans le jeu de leurs irradientes ombres y placer votre apier ?

Ou bien avez-vous dirigé vos pas dans vos promenades aux matins clairs vers la belle clairière pleine de lumière ? Non, je crois que vous avez choisi le coin du clos à l'ombre du grand arbre aux rameaux ployés en cintre. Mais non, je me trompe encore.

Votre rucher vous l'avez voulu dans votre paysage en face de la cime rayonnante d'une sereine harmonie, sur le flanc des monts où les clochettes des chapelles troublent seules le repos.

Et dès lors, confiant en Dieu, ce fut le beau voyage d'une vie apicole. Oh bien sûr, comment cela pourrait-il en être autrement, elle fut influencée en pratique par le mode de faire de nouvelles méthodes. En somme vous êtes retournés à l'école et quelle école !

Oser croire que l'on régularise la vie d'une colonie d'abeilles, crée l'enthousiasme, et l'enthousiasme c'est la musique de l'esprit.

Mais elles ne tardèrent pas à bouleverser votre esprit car vous vous rendîtes bien vite compte que toutes les méthodes ne font pas école. Vous les avez sûrement entendues lorsque, comme ivre de lumière et d'espace, volant par milliers, s'accompagnant d'une émission de bruits confus, audibles et surprenants au paroxysme du délire de l'essaimage, elles se sont échappées et vous ont déconcertés. Ne vous ont-elles pas appris alors, que par une aberration stupéfiante, des apiculteurs s'ingénient à obtenir des techniques de prévention de l'essaimage contre la loi de l'espèce ?

Dès lors vous avez voulu les imiter comme vous les avez admirées, quand, travaillant en chœur, aspirant le nectar pur et sain elles construisent leur logis.

Et vous vous mîtent à la brèche pour collaborer au développement de votre section. C'est alors que vous fûtes des éloquents, des conférenciers et parfois des écrivains pour l'agrément de tous.

Aujourd'hui laissez, chers amis, chanter en vous-mêmes le chant secret qui s'accompagne d'un brin d'accord nostalgique.

Cette mélopée, évoquez-là souvent au cours des années qui vous restent à vivre.

Si la pente continue encore de monter ou si vous êtes déjà sur l'autre versant ne mesurez point l'espace qui reste à votre voyage terrestre.

Dites-vous que vieillir est le seul moyen de vivre longtemps.

Fleurier le 27 mai 1954.

Le grand méchant Loup.

Le marché du sucre

Les prix du sucre à l'étranger sont fermes, surtout aux Etats-Unis et à Cuba. On s'attend à ce que la lutte acharnée que se livrent grossistes et détaillants dans notre pays diminue et fasse place à une politique de prix plus stabilisés. L'apiculteur qui désire acheter le sucre pour l'hivernage de ses abeilles ne court donc guère un grand risque en se couvrant ces prochaines semaines. Il doit y avoir d'ailleurs du sucre durci provenant de l'échange des stocks obligatoires et que l'on pourra acquérir certainement avec des rabais.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juillet 1954

Nous nous souviendrons longtemps de ce début d'année 1954. Voici l'été à la porte, et nous n'avons pas encore eu de printemps. Les journées chaudes peuvent se compter sur les doigts tandis qu'il a fallu chauffer les appartements jusqu'en juin pour y trouver une température acceptable. Les belles journées ont été rares et les foins, commencés voici près d'un mois, ne sont qu'à moitié rentrés. Nos pauvres avettes profitent des moindres rayons de soleil pour courir à la récolte ; elles ont cependant beaucoup de peine à rapporter à la ruche le butin nécessaire à leur entretien. La bascule reste stationnaire et accuse même une légère diminution. Et pourtant, tout est prêt dans la nature pour une forte miellée. Un peu de beau et de chaud, et ce serait la grande ivresse pour nos avettes ; depuis trois semaines, on les voit sur les chênes, dont les feuilles poissent, les thuyas et nombre d'autres essences.